



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sida

Question écrite n° 93382

Texte de la question

M. Dominique Tian souhaite appeler l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la diminution de l'enveloppe VIH pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA). Le département des Bouches-du-Rhône compte 700 personnes porteuses du virus du sida. Depuis le milieu des années quatre-vingt, près de 3 000 personnes ont développé un sida et plus de la moitié sont décédées. Nous venons d'apprendre par voie de presse que l'enveloppe VIH pour la région PACA allait être amputée d'un million d'euros. Or de nombreuses associations se sont engagées dans la lutte contre cette épidémie et ont déjà établi leur budget prévisionnel en fonction d'une enveloppe au moins équivalente à l'année précédente. Aussi, conscient des conséquences négatives qui peuvent découler de cette diminution, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour permettre à ces associations de continuer leur action.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Tian](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93382

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 2006, page 4614